

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 02 février 2026

DE PARDIEU CONSEIL DE CVC DIF DANS LE CADRE D'UNE PRISE DE PARTICIPATION MAJORITAIRE DANS LE GROUPE CELESTE

De Pardieu a conseillé CVC DIF, division infrastructures de CVC Capital Partners, l'un des dix plus grands fonds de capital-investissement au monde, dans le cadre d'une prise de participation majoritaire dans le groupe Céleste, opérateur d'infrastructures numériques pour les entreprises, doté de son propre réseau.

Cet investissement permettra à CVC DIF de détenir environ 88% du capital de Céleste, devenant ainsi son actionnaire majoritaire, et s'accompagne de la sortie du capital d'InfraVia Capital Partners six ans après son investissement dans Céleste.

L'opération constitue le premier investissement de CVC DIF dans le cadre de son dernier fonds « Value Add IV » dont la stratégie consiste à investir dans des entreprises bénéficiant de fortes positions concurrentielles et offrant un potentiel de croissance significatif. CVC DIF accompagnera ainsi Céleste dans l'accélération de son développement, notamment en élargissant ses activités dans les domaines du cloud et de la cybersécurité, tout en poursuivant le renforcement et la densification de son réseau d'infrastructures.

La réalisation de la transaction reste soumise à la satisfaction des conditions suspensives habituelles.

L'équipe de De Pardieu était composée de **Thomas Bréart de Boisanger** et **Hugues de Fouchier** (associés) ainsi que **Margaux Captier** et **Arthur Santelli** (collaborateurs) sur les aspects corporate, **Alexandre Eberhardt** (associé) et **Loeiz Le Guével** (collaborateur) sur les aspects concurrence, **Sandrine Azou** (counsel), **Maxence Deguilhem** et **Marie Delandre** (collaborateurs) sur les aspects sociaux, **Adam Haddad** (associé), **Marie Millet** et **Marion Lequien** (collaboratrices) sur les aspects immobiliers, **Côme Chaine** (counsel) et **Justine Minguet** (collaboratrice) sur les aspects Regulatory, **Ilhem Haouas** (counsel) sur les aspects Public, ainsi qu'**Aurore Nicolas** (collaboratrice) sur les aspects de propriété intellectuelle.

À propos de De Pardieu :

Fondé en 1993, De Pardieu Brocas Maffei figure parmi les cabinets français indépendants de référence en droit des affaires et compte aujourd'hui plus de 180 avocats dont 42 associés, intervenant plus particulièrement dans les domaines suivants : Fusions-Acquisitions & *Private Equity*, Banque - Finance & Marchés de capitaux, Opérations immobilières & Financements immobiliers, Restructurations & Entreprises en difficulté, Droit fiscal, Droit de la concurrence, Propriété intellectuelle, Droit public, Droit social et Contentieux des affaires.

Cabinet français à caractère international, tant par la formation de ses avocats que par leur expérience d'opérations majeures transfrontalières, De Pardieu conseille une clientèle française et internationale.

Contacts presse :

De Pardieu

Tél. : +33 1 53 57 71 71 – communication@de-pardieu.com

Backbone

Damien Piganiol, Associé - Tél : +33 6 46 45 21 23 – damien.piganiol@backbone.consulting

Mathias Carteron, Manager - Tél : +33 6 68 27 83 46 – mathias.carteron@backbone.consulting